

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

18 décembre 2024

OBJET : Renouvellement du Contrat de location d'un garage à Thézillieu à Monsieur Mickaël BOUCHET

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le douze décembre deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 18

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER
FUMEX Jacques pouvoir à Monsieur Jacques DRHOUIIN
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Philippe EMIN
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 3

BROCHET Olivier
CRETIER Humbert
GUILLERMET Maria

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 18 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 26 votants

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2023-01-08 du 1^{er} février 2023 par laquelle Monsieur Mickaël BOUCHET, demeurant 135, rue de l'église - Thézillieu - 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE – demandait une location d'un garage à Thézillieu.

Le contrat doit être renouvelé à compter du 1^{er} février 2025.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler cette location pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} février 2025, soit jusqu'au 31 janvier 2028.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE** de renouveler la location du garage n° 1, situé rue de l'ancienne école, vers Dynacité à Monsieur Mickaël BOUCHET, moyennant un loyer mensuel de 42,75 € (quarante-deux euros soixante-quinze centimes), actualisé chaque 1^{er} janvier à compter du 1^{er} janvier 2026, en fonction des variations de l'indice des prix à la construction.

La durée du présent bail sera d'un an à compter du 1^{er} février 2025 jusqu'au 31 janvier 2026, renouvelable par tacite reconduction 2 fois un an, soit jusqu'au 31 janvier 2028.

- **DECIDE** que le garage devra être utilisé pour garer un véhicule léger ou deux roues, à l'exclusion de toutes autres utilisations (pas de garde meubles par exemple).

- **AUTORISE** le Maire à signer le bail de location.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN

